



MINISTRE DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITE NATIONALE,
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE,
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ,
DE LA MICROFINANCE ET
DE LA PETITE ENFANCE

2009

COMPTE RENDU DE REUNION DE COORDINATION

N° 1

lundi 25 mai 2009

La première réunion hebdomadaire de coordination s'est tenue le lundi 25 mai 2009 à 10 heures 30 minutes à la salle de conférence du Building Administratif, sous la présidence de Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance.

L'ordre du jour a essentiellement porté sur :

1. La communication de Madame le Ministre d'Etat ;
2. La présentation du cadre méthodologique suivie de discussion;
3. Informations diverses.

Abordant le premier point de l'ordre du jour; Madame le Ministre d'Etat a fait part à la coordination de ses vifs remerciements à l'endroit du Chef de l'Etat pour la confiance placée en sa personne en qualité de Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Solidarité Nationale, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance.

Concernant la nouvelle dénomination du Département, marquée par la mise en exergue de la sécurité alimentaire et l'élargissement à la Petite Enfance, **Madame le Ministre d'Etat** a invité l'ensemble du personnel à s'inscrire dans une dynamique d'actions communes dont les soubassements sont l'engagement, la loyauté, la fidélité l'obligation de réserve et la recherche de résultats tangibles au profit des cibles.

Dans la perspective d'un sentier d'efficience, **Madame le Ministre d'Etat** a demandé :

- à toutes les structures, d'une part, de mettre en place une base de données de leurs réalisations depuis 2000, d'autre part, de décliner leur Programme de Travail Annuel (PTA) ;
- aux directeurs de la DAS et du CSA de s'appuyer sur les relais communautaires dans le cadre de leurs appuis ;
- au directeur de l'ENTSS d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises de l'Action Sociale.

Ainsi, dans la logique de la mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, **Madame le Ministre d'Etat** a exhorté la coordination à jeter les bases d'une collaboration franche et sincère afin de relever les défis à travers le renforcement de la cohérence des interventions et de transcender les difficultés à travers une bonne stratégie de communication.

Déclinant son agenda de la semaine, **Madame le Ministre d'Etat** a informé la coordination de :

- l'inauguration de la Case des Tout-Petits de Bongré (Kaolack), offerte par la Fondation-SONATEL, le mercredi 27 mai 2009 à 9 heures 30 minutes. A ce titre, elle a demandé à toutes les personnes habilitées à prendre les dispositions nécessaires pour la réussite de la manifestation ;
- l'inauguration de la Case des Tout-Petits de Keur Mactar (à Diender dans la région de Thiès), le mardi 02 juin 2009 ;
- son voyage à Oslo (Norvège) prévue du 04 au 07 juin 2009. Dans cette perspective, **Madame le Ministre d'Etat** a demandé à la Directrice de la Famille de prendre les dispositions nécessaires pour un bon déroulement de cette mission.

A la suite de sa communication, les intervenants ont salué la dynamique enclenchée par **Madame le Ministre d'Etat**, à savoir :

- la démarche participative et concertée dans la gestion des dossiers ;
- la définition claire des missions assignées aux différentes structures ;
- la recherche d'un meilleur ciblage des groupes vulnérables à travers la protection sociale et l'entrepreneuriat féminin ;
- la mise en place d'un dispositif de communication à la faveur d'une appropriation des réalisations par les populations.

Dans le même temps, les suggestions suivantes ont été formulées :

- responsabiliser davantage les structures à la base à travers une meilleure amélioration de leurs conditions de travail ;
- initier une démarche de rupture par rapport à l'assistantat social au profit de l'autonomisation des groupes cibles à travers le développement d'activités de création de richesses ;

- développer un programme d'actions concertées au niveau local (PACL) avec les Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS).

En réponse à ces interventions, **Madame le Ministre d'Etat** a pris acte de l'ensemble de ces remarques et a réitéré toute sa disponibilité et l'esprit de cohésion qui doit animer le Département.

Le deuxième point de l'ordre du jour a concerné la présentation du cadre méthodologique de travail. A la faveur d'une meilleure harmonisation, **Monsieur le Directeur de Cabinet** a notamment insisté sur les modalités :

- de la tenue de la réunion hebdomadaire de coordination ;
- du traitement du courrier ;
- des projets d'allocution ;
- de l'établissement des ordres de mission ;
- de l'élaboration de programmes de travail (trimestriel, mensuel, hebdomadaire) ;
- de la préparation des correspondances à la signature de **Madame le Ministre d'Etat**.

A l'issue de cette présentation, la discussion qui en a découlé a essentiellement porté sur le caractère flexible et subjectif des formules finales des correspondances.

En réponse à ces remarques, **le Directeur de cabinet** a demandé à la coordination de s'en tenir au cadre de référence sous réserve d'un texte officiel le remettant en cause.

A titre d'information, il a été annoncé le décès du père de Monsieur Mama Gueye, agent au Projet de Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants.

La réunion a pris fin à 12 heures 30 minutes.

Le rapporteur
Abdou Karim THIOYE
CT suivi/PL

PJ : Annexe 1 : Les directives de Madame le Ministre d'Etat

Annexe 1 : Les directives de Madame le Ministre d'Etat

N°	Action	Responsable	Structures concernées	Date / Echéance	Indicateur de performance
1	Mettre en place une base de données des réalisations depuis 2000	DC	Toutes les Directions, projets et programmes		
2	Décliner le Chronogramme mensuel de travail sur la base PTA	DC	Toutes les Directions, projets et programmes		
3	S'appuyer sur les relais communautaires dans le cadre des appuis du Département	CSA, DAS	CSA, DAS		
4	Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises de l'Action Sociale	ENTSS	DAS		